



Ordre du jour du Conseil communal du 29 mai 2013

SEANCE PUBLIQUE

1. APPROBATION

1.1 Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 29 avril 2013.

2. INFORMATION

2.1 SPW – Délibération du Conseil de l'Action sociale du 29 octobre 2012 – Modification des statuts de l'association Chapitre XII des CPAS de la Communauté urbaine du Centre – Désapprobation par la tutelle.

2.2 SFH – Contribution financière 2013 à la Zone de police de la Haute Senne – Délibération du Conseil communal du 19 février 2013 - Approbation

3. FINANCES

3.1 Marché public de fournitures :

3.1.1 Achat de mobilier divers pour les salles communales.

3.1.2 Fourniture et pose de volets pour portes de garages du service travaux.

3.1.3 Achat de machines et de matériel d'équipement pour le service travaux.

3.1.4 Fourniture et pose d'un grillage au service travaux.

3.1.5 Achat de mobilier urbain et de petit équipement de voirie.

3.2 Marché public de travaux :

3.2.1 Travaux de voirie en cours (enduisage).

3.3 Jubilaires 2013 – Octroi prime.

3.4 Fabrique d'Eglise Saint-Lambert de Ville-sur-Haine – Compte 2012.

3.5 Fabrique d'Eglise Saint-Martin de Mignault – Compte 2012.

3.6 Fabrique d'Eglise Saint-Nicolas du Roeulx – Compte 2012.

3.7 Fabrique d'Eglise Saint-Géry de Thieu – Compte 2012.

3.8 Fabrique d'Eglise Saint-Léger de Gottignies - Compte 2012.

4. DIVERS

4.1 Règlement général de police coordonné par les 4 communes formant la zone de police – Modification.

4.2 Intercommunale du Bois d'Havré: désignation d'un représentant de la Ville au CA.

4.3 Intercommunale du Bois d'Havré : Assemblée générale du 13 juin 2013.

4.4 IEH – IGH – Assemblée générale du 25 juin 2013.

5. ENSEIGNEMENT

5.1 Désignation des représentants de notre ville à l'assemblée générale du C.E.C.P

6. HUIS-CLOS

6.1 Désignation d'une institutrice maternelle, à titre intérimaire, en remplacement d'une institutrice en congé maladie, à raison de 26 périodes/semaine, du 03/05/2013 au 10/05/2013.

Le Secrétaire communal

Par le collège,

Le Bourgmestre,

F. Petre

B. Friart